|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Province du**  **Brabant Wallon** | **Arrondissement**  **de Nivelles** | **Commune**  **1450 CHASTRE** |

NOTE DE SYNTHESE

de la séance du CONSEIL qui aura lieu le mardi 08 novembre 2022 à 19h00

***Séance publique***

1. Seconde modification budgétaire communale pour l'exercice 2022 - Approbation/tco

Le Collège propose au Conseil communal d'approuver la seconde modification budgétaire pour l'exercice 2022.

2. Taux de couverture des coûts des déchets des ménages calculé sur base du budget 2023 - Approbation/tco

Le Collège propose au Conseil d'arrêter le tableau permettant le calcul du taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base des prévisions budgétaires 2023, soit 101%.

3. Règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2023 - Approbation/ew

Le Collège propose au Conseil d'approuver le nouveau règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023

4. Règlement taxe - Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2023 - Approbation/ew

Le Collège propose au Conseil communal d'établir, pour l'exercice 2023, 2.600 centimes additionnels au précompte immobilier. Ces centimes additionnels seront perçus par l'Administration des Contributions directes.

5. Règlement taxe - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2023 - Approbation/ew

Le Collège propose au Conseil communal d'établir, pour l'exercice 2023, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques à charge des habitants du Royaume, qui sont imposables dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice d'imposition.

La taxe est fixée à 8,3% de l'impôt des personnes physiques.

6. Règlement-primes pour les accueillantes d'enfants - Exercice 2022 à 2024 - Approbation/ew

Le Collège communal propose au Conseil d'octroyer les primes annuelles suivantes :

* 600,00€ pour les accueillantes subventionnées à domicile
* 220,00€ pour les accueillantes subventionnées en co-accueil communal
* 220,00€ pour les accueillantes indépendantes à domicile ou en co-accueil non communal
* 300,00€ par tranche de 7 équivalent temps plein d'enfants accueillis pour les crèches non subventionnées.

7. Adhésion à la centrale de marché « énergie » du Bureau économique de la province de Namur - Approbation/agh

Le Collège communal propose au Conseil d'approuver l'adhésion à la centrale de marché « énergie » du Bureau économique de la province de Namur (BEP).

8. Réparation de la pelle sur pneus KOMASTU PW98MR-6 - Approbation des conditions et du mode de passation/agh

Le Collège communal propose au Conseil d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de réparation de la pelle sur pneus KOMASTU PW98MR-6.

9. Plan EZ Charge - Mise à disposition d'emplacements de parking - Approbation/tg

Le Collège communal propose au Conseil d'accepter la mise à disposition de places de parking présentes dans l'espace public pour permettre l’accès réservé à des bornes de chargement pour véhicules électriques déployées dans le cadre du plan EZ Charge.

10. Appel à projet "Tiers-lieux ruraux" - Espace communautaire et associatif de la Ferme Rose - Approbation/sh

Le Collège communal propose au Conseil communal d'émettre un avis favorable sur la demande de subside "Tiers-lieux ruraux" en vue d'aménager un espace communautaire et associatif dans l'aile Nord de la Ferme Rose.

11. ﻿Permis d’urbanisme 22/PU/25 : Commune de Chastre - le réaménagement de l'espace public du quartier de la gare de Chastre - Avis sur la modification de la voirie /SH

Le Collège communal propose au Conseil communal de prendre connaissance du dossier de demande de modification de la voirie, et des résultats de l’enquête publique, et de rendre un avis favorable sur la modification de la voirie concernant le dossier de réaménagement du quartier de la Gare introduit pas la commune de Chastre.

12. ﻿Permis Unique 20/PUnique/02 : S.A. IGE - Immobilière Guido Eckelmans - La Sucrerie - la démolition d'un ancien complexe industriel et la construction d'un ensemble d'appartements - Avis sur la modification de la voirie /SH

Le Collège communal propose au Conseil communal de prendre connaissance des documents transmis par la commune de Walhain concernant la demande de modification de voirie introduite dans le cadre de la demande de permis unique introduit par la société Immobilière Guido Eckelmans pour la démolition d'un ancien complexe industriel et la construction d'un ensemble d’immeubles sur une bien sis à Chastre, Rue Ledocte et rue de la Sucrerie, des résultats de l'enquête publique et de confirmer son avis favorable sur la question de la voirie.

13. Ancrage 2016 : relocalisation de 16 logements de Chastre vers Ottignies-LLN - Approbation/cvm

Le Collège communal propose au Conseil communal de marquer son accord sur le projet de relocalisation de 16 logements de Chastre vers Ottignies - LLN

14. IPFBW - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2022- Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb

Le Collège propose au conseil communal de se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'intercommunale IPFBW qui se tiendra le 13 décembre 2022

Pour rappel: les représentants de la commune de Chastre auprès de l'AG d'IPFBW sont : Mesdames Bérengère LEFRANCQ et Anne FERRIERE, et Messieurs Michel CORDY, Geneviève WARNANT, Nicolas DEWITTE.

Ordre du jour :

-Approbation du plan stratégique 2023-2025;

-Recommandations du Comité de rémunération.

15. IMIO - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2022 à 18 h 00 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation/jb

Le Collège communal propose au Conseil communal de se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO qui se tiendra le 13 décembre 2022 à 18h00 dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel - Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Suarlée (Namur) :

Ordre du jour:

1. Présentation des nouveaux produits et services.

2. Point sur le plan stratégique 2020-2022.

3. Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2023.

4. Nomination de Madame Sophie Keymolen au poste d'administrateur représentant les provinces.

Pour rappel: les représentants de la commune de Chastre auprès de l'AG de IMIO sont : Messieurs Thierry HENKART, Thierry CHAMPAGNE, Bernard VANSTEELANDT, Hicham ZOUGAGH, Claude JOSSART.

16. Tutelle - Décisions prises par les Autorités de Tutelle - Information/jb

Le Conseil prend connaissance de la notification des autorités de tutelle dans les dossiers suivant :

- Aménagement intérieur de l'Espace 2000 - Lot 3 : Finitions intérieures - Avenant n°1 -Exécutoire par expiration du délai

- Stages et plaines de vacances 2020-2024 - Lot 1 - Avenant 1 - Exécutoire avec remarques

- AMO pour la construction d'un nouveau dépôt communal - exécutoire

***Huis clos***

17. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, pour 24 périodes/semaine, à l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont, du 10/10/2022 au 10/11/2022 - Ratification/nvv/me

Il y a lieu pour le Conseil communal de ratifier la délibération du Collège communal du 13/10/2022 désignant Mademoiselle Manon ESNOL, née le 07/03/1992 et domiciliée, Rue Prosper Bouffioux, 18 à 1450 Chastre, en qualité d'institutrice primaire temporaire à l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont du 10/102022 au 10/11/2022, pour 24 périodes/semaine, en remplacement de Madame Sandra Becquet en congé de maladie

18. Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 18 périodes/semaine, à l'entité pédagogique de Blanmont du 07/10/2022 au 14/10/2022 - Ratification/nvv/cr

Le Collège communal prpose au Conseil communal de ratifier la délibération du Collège communal du 13/10/2022 désignant Mademoiselle Cyrine Rens, en tant qu'institutrice primaire à l'entité pédagogique de Blanmont du 07/10/2022 au 14/10/2022